

AVIS AUX UTILISATEURS

Nous sommes heureux de constater votre intérêt continu dans l'édition mensuel des Avis aux navigateurs. Comme la technologie évolue, la Garde côtière canadienne continue à améliorer son service en ligne.

Ceci est un **rappel** que nous offrons une fonction qui permet aux abonnés à notre service en ligne de recevoir la version électronique mensuelle intégrale des Avis aux navigateurs. Nous tenons également à encourager nos clients à visiter le site Web <http://www.notmar.gc.ca/abonner/> pour s'abonner à ce nouveau service.

Les utilisateurs qui souhaitent recevoir des mises à jour pour leurs cartes peuvent créer un « profil d'utilisateur » à partir du site Web, ce qui leur permet d'enregistrer les cartes marines qu'ils possèdent. Les utilisateurs sont ensuite informés automatiquement par courriel lorsqu'un Avis aux navigateurs concernant ces cartes est publié.

Importants

- À compter du 30 avril 2010 (Édition 4), la Garde côtière canadienne cessera la distribution de son édition mensuelle papier des Avis aux navigateurs.
- Cette publication sera toujours disponible gratuitement depuis le site <http://www.notmar.gc.ca>

Gestionnaire, Aides à la navigation
Systèmes à la navigation, Services maritimes
Garde côtière canadienne



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

Garde côtière
canadienne

Canadian
Coast Guard



VOL. 34, ÉDITION MENSUELLE N° 01, 2010

Numéro de publication 40063779

PUBLICATION DES AVIS AUX NAVIGATEURS ÉDITION DE L'OUEST

Publiée mensuellement par la
GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

Cette publication est disponible électroniquement sur le site:
<http://www.notmar.gc.ca/abonner/>

SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 à 7
Partie 2 Corrections aux cartes	8 à 10
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime.....	11 à 14
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	Néant
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	15

Direction générale des services maritimes
Aides à la navigation



NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°.

Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	= 1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre	= 1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre	= 3.28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a quelques changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

Édition mensuelle des Avis aux navigateurs - ACCÈS WEB - Nous offrons une fonction qui permet aux abonnés à notre service en ligne de recevoir la version électronique mensuelle intégrale des Avis aux navigateurs. Nous tenons également à encourager nos clients à visiter le site Web convivial <http://www.notmar.gc.ca/abonner/> pour s'abonner à ce nouveau service. Les utilisateurs qui souhaitent recevoir des mises à jour pour leurs cartes peuvent créer un « profil d'utilisateur » à partir du site Web –

<http://www.notmar.gc.ca/search/mycharts-eng.php?czoXOToibnRtPXN0ZXBfb25lJmxbhmc9ZSI7>.

Cet attribut permet aux usagers d'enregistrer les cartes marines qu'ils possèdent. Les personnes inscrites sont automatiquement avisées via un courriel lorsqu'un Avis aux navigateurs qui touche leurs cartes est publié.

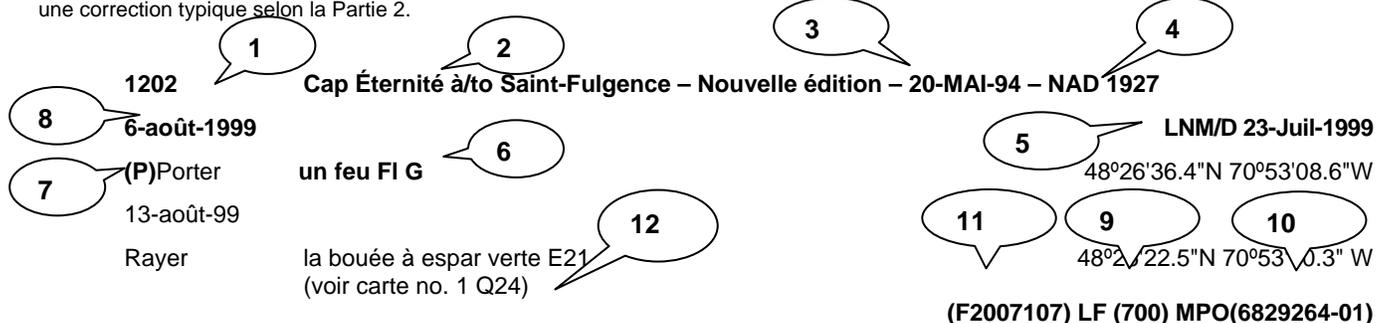
Cartes marines et publications canadiennes - Veuillez consulter l'*Avis No 14 de l'Édition annuelle des Avis aux navigateurs Avril 2008* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Pour les dates d'édition courante des cartes se référer au site Web suivant:

<http://www.chs-shc.gc.ca/pub/en/products/core.cfm>

NOTA: This publication is also available in English.

CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes. Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes. L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.



- 1 - Numéro de la carte
- 2 - Titre de la carte
- 3 - Date de la dernière nouvelle édition de la carte
- 4 - Système de référence géodésique
- 5 - Dernière correction
- 6 - Modification de la carte

- 7 - Type d'avis
- 8 - Date de la correction hebdomadaire de la carte
- 9 - Numéro du Livre des feux
- 10 - Numéro de référence du SHC
- 11 - Numéro de référence de la GCC
- 12 - Numéro de référence Carte no. 1

La dernière correction est identifiée par LNM/D ou (L) dernier (N) Avis aux (M) navigateurs / Date. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8).

AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre centres régionaux de diffusion des avis à la navigation (AVNAV).

Pacifique

Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de Vancouver
Suite 2380,
Case postale 12107
555, rue West Hastings
VANCOUVER, BC V6B 4N6

Téléphone: (604) 666-6011
Facsimilé: 1-(604) 666-8453
Numéro Télex: 043-52586 CGTC VAS VCR
Courriel: mctsvancouver@pac.dfo-mpo.gc.ca
Site Web:
http://www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/mcts-sctm/vancouver/index_f.htm

Pour information concernant les Avis à la navigation:

Courriel CRIM: rmic-pacific@pac.dfo-mpo.gc.ca

Site Web:
http://www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/mcts-sctm/notship/index_f.htm

Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de Inuvik
Case postale 2659
INUVIK, NT X0E 0T0

Téléphone: (867) 777-2667
Facsimilé: (867) 777-2851

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS

ACCÈS WEB

Nous offrons maintenant une nouvelle fonction qui permet aux abonnés à notre service en ligne de recevoir la version électronique mensuelle intégrale des Avis aux navigateurs. Nous tenons également à encourager nos clients à visiter le site Web <http://www.notmar.gc.ca/abonner/> pour s'abonner à ce nouveau service.

Les utilisateurs qui souhaitent recevoir des mises à jour pour leurs cartes peuvent créer un « profil d'utilisateur » à partir du site Web - <http://www.notmar.gc.ca/search/mycharts-eng.php?czoxOToibnRtPXN0ZXBfb25lJmxhbmc9ZSI7> . Cet attribut permet aux usagers d'enregistrer les cartes marines qu'ils possèdent. Les personnes inscrites sont automatiquement avisées via un courriel lorsqu'un Avis aux navigateurs qui touche ses cartes est publié

LISTE DES DESTINATAIRES

Veillez prendre note qu'à compter du 26 septembre 2009 (Édition 9 2009), qu'un seul exemplaire de l'édition mensuelle des Avis aux navigateurs sera envoyé par adresse postale aux usagers canadiens.

À compter du **30 avril 2010** (Édition 4 2010) la Garde côtière canadienne à l'intention de cesser la distribution de son édition mensuelle papier des Avis aux navigateurs. Cette publication sera toujours disponible gratuitement depuis le site <http://www.notmar.gc.ca>

Jusqu'à cette date vous pouvez nous faire parvenir tout changements à votre adresse à:

Chef, Avis aux navigateurs
Aides à la navigation
Systèmes à la navigation
Garde côtière canadienne
200 rue Kent, Station 5N186
Ottawa, ON
K1A 0E6

Téléphone (613) 993-6974
Télécopieur (613) 998-8428
Site Web www.notmar.gc.ca

Prière d'indiquer pour lequel des éditions vous désirez modifier votre nom.

ÉDITION DE L'EST (Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre) _____

ÉDITION DE L'OUEST (Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique) _____

MODIFIER _____ **RETIRER** _____

ANCIENNE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS
NOUVELLE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS

* N^o d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette ou Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire

INDEX

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE – UTILISATION ET SOINS À APPORTER.	2
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.	1
*106 GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - ANNONCE RELATIVE AU SERVICE LORAN-C	4
*112 PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE – MODIFICATION À LA PUBLICATION DES AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME (PACIFIQUE ET L'ARCTIQUE DE L'OUEST) – 2009.	11
*105 PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - SOMMAIRE ANNUEL DES AVIS TEMPORAIRES ET PRÉLIMINAIRES - 2010.	4
*110 QUATSINO SOUND TO/À QUEEN CHARLOTTE STRAIT - SCOTT ISLANDS - ZONE PROTÉGÉE MARITIME	7
*101 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.	2
*103 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION - CDS.	3
*102 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MATRICIELLE (BSB V4) - CDS.	2
*107 TRANSPORT CANADA BULLETINS DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES (TP-3231) - 2010	5

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
3313	8				
3410	8				
3442	8				
3478	8				
3490	8, 9				
3492	9, 10				
3605	7				
3625	7				

PARTIE 1 – Édition 01/2010
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.

Le SHC offre des annexes graphiques en couleurs sur le Web. Un lien dans le site des *Avis aux navigateurs* mènera les clients aux annexes graphiques en couleurs. L'annexe graphique sera disponible en format HTML et PDF. La mise à disposition d'annexes graphiques en couleurs (rendus accessibles à tous par le Web) est une forme améliorée de mode de prestation diversifiée, en concordance avec les objectifs stratégiques du SHC.

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau. Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier. Ceci représente un réel progrès pour les clients qui n'auront plus à attendre que la publication de la version papier leur soit acheminée par la poste.

Avant, les annexes graphiques contenues dans les fascicules des *Avis aux navigateurs* (AN), étaient publiées en couleur, ou du moins en noir et magenta.

Les contraintes budgétaires auxquelles le SHC doit faire face ne lui permettent de ne fournir que des annexes graphiques en noir et blanc sur format papier.

Son niveau de service changera simultanément et il prévoit d'être attentif aux réactions du marché par rapport à cette innovation.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce nouveau service que vous pourrez faire parvenir à shcinfo@dfo-mpo.gc.ca

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.

Le cumulatif des avis de corrections cartographiques est désormais accessible à <http://www.notmar.gc.ca/rechercher/notmar-fra.php>

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.

ÉDITIONS DES CARTES

Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

CARTE NOUVELLE - "NEWCHT"

La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte existante.

NOUVELLE ÉDITION - "NEWEDT"

Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les *Avis aux navigateurs*, et annulant par conséquent les éditions en service.

RÉIMPRESSION

Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les *Avis aux navigateurs*. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

Les dates courantes d'édition des cartes peuvent maintenant être consultées à <http://www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp>

**PARTIE 1 – Édition 01/2010
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE –
UTILISATION ET SOINS À APPORTER.**

Contexte

Le Service hydrographique du Canada (SHC) met à la disposition du public des cartes marines comme moyen d'assurer une navigation sécuritaire tout en considérant les impératifs financiers. Par conséquent, le SHC poursuit l'extension de son portfolio de cartes à impression sur demande (ISD). Ces cartes sont facilement reconnaissables à leur papier plus blanc et à l'écusson coloré du Service hydrographique du Canada. Cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes de manière plus efficace, tout en améliorant le contenu grâce à la rapidité avec laquelle on peut ajouter de nouvelles et importantes informations. La technologie ISD permet d'offrir aux clients des cartes mises à jour et sans le cumul de corrections manuelles, ni d'annexes graphiques collées. De plus, cette technologie permet d'éviter l'épuisement de stock que l'on peut connaître avec la méthode d'impression lithographique et les méthodes d'entreposage conventionnelles. En cas d'urgence nationale, le SHC peut répondre adéquatement aux demandes des autorités en fournissant les meilleures informations disponibles et ce, en un minimum de temps.

Soins à apporter à votre carte ISD

Le SHC conseille vivement à ses clients de traiter les cartes ISD avec plus de soin que les cartes lithographiques conventionnelles. N'utilisez que des crayons à mine HB et exercez une pression modérée lors de l'inscription d'information sur les cartes ISD. Des tests ont révélés que l'utilisation d'une gomme à effacer particulière (de couleur dorée et de forme cubique) était plus efficace que tout autre produit. Cette gomme est également efficace sur les cartes marines imprimées selon le procédé lithographique.

***101 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.**

PRODUIT EN CIRCULATION	
NUMERO CEN S-57	TITRE DE LA CARTE
CA376368	Cape Harrigan to/aux Kidlit Islands
CA476369	Windy Tickle
CA376483	Davis Inlet to/aux Seniariit Islands
CA476485	South of / Sud de Drawbucket Tickle
CA376650	Cape Kiglapait to Khikkertarsoak North Island
CA476651	Okak Harbour
CA476681	Osborne Point to Cape Kakkiviak
CA476684	McLelan Strait
CA576685	Bowdoin Harbour
CA576686	Port Burwell
CA576687	Eastern Approaches to McLelan Strait
CA376811	South Auliatsivik Island to/à Fenstone Tickle Island
CA576144	Maclvers Pt. to/à Little Narrows
CA579003	Port de Québec - Quai Irving à/to Courville

***102 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MATRICIELLE (BSB V4) - CDS.**

CARTES	TITRE	DATE D'ÉDITION	PRIX
Nouvelle Edition			
RM-ATL01	Newfoundland East and South / Terre-Neuve Est et Sud	09-OCT-2009	\$174.95
RM-ATL02	Gulf of St. Lawrence South / Golfe du Saint-Laurent Sud	09-OCT-2009	\$174.95
RM-ATL03	Québec à l'Île d'Anticosti Ouest / Québec to Anticosti Island West	09-OCT-2009	\$74.95
RM-ATL04	Labrador Coast / Côte du Labrador	09-OCT-2009	\$74.95

**PARTIE 1 – Édition 01/2010
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

CARTES	TITRE	DATE D'ÉDITION	PRIX
Nouvelle Edition			
RM-ATL05	Golfe du Saint-Laurent Nord - Terre-Neuve Ouest / Gulf of St. Lawrence North - Newfoundland West	09-OCT-2009	\$124.95
RM-ATL06	Nova Scotia South - Bay of Fundy / Nouvelle Écosse Sud - Baie de Fundy	09-OCT-2009	\$174.95
RM-CEN01	Montréal à Québec - Rivière Richelieu / Montreal to Quebec - Richelieu River	09-OCT-2009	\$49.95
RM-CEN02	Kingston à Montréal - Rivière Richelieu / Kingston to Montreal - Richelieu River	09-OCT-2009	\$74.95
RM-CEN03	Lake Ontario / Lac Ontario	09-OCT-2009	\$74.95
RM-CEN04	Lake Erie / Lac Érié	09-OCT-2009	\$49.95
RM-CEN05	Lake Huron - North Channel / Lac Huron - Chenal du Nord	09-OCT-2009	\$74.95
RM-CEN06	Georgian Bay / Baie Georgienne	09-OCT-2009	\$74.95
RM-CEN07	Lake Superior / Lac Supérieur	09-OCT-2009	\$49.95
RM-CEN08	Rideau Canal - Ottawa River / Canal Rideau - Rivière des Outaouais	09-OCT-2009	\$49.95
RM-CEN09	Trent-Severn Waterway / Voie Navigable Trent-Severn	09-OCT-2009	\$74.95
RM-CEN10	Lakes around Georgian Bay / Lacs autour de la Baie Georgienne	09-OCT-2009	\$49.95
RM-CEN11	Rainy Lake / Lac à la Pluie	09-OCT-2009	\$39.95
RM-CEN12	Lake of the Woods / Lac des Bois	09-OCT-2009	\$49.95
RM-CEN13	Lakes and Rivers in Manitoba and Saskatchewan / Lacs et rivières au Manitoba et en Saskatchewan	09-OCT-2009	\$49.95
RM-NOR01	Northern Canada / Nord canadien	09-OCT-2009	\$99.95
RM-PAC01	Vancouver Island West - Queen Charlotte Islands / Île de Vancouver ouest - Îles de la Reine-Charlotte	09-OCT-2009	\$174.95
RM-PAC02	Vancouver Island East / Île de Vancouver Est	09-OCT-2009	\$174.95
RM-PAC03	Queen Charlotte Sound - Hecate Strait to Portland Canal / Queen Charlotte Sound - Hecate Strait à Portland Canal	09-OCT-2009	\$174.95
RM-PAC04	Lakes and Rivers of British Columbia / Lacs et rivières de Colombie-Britannique	09-OCT-2009	\$49.95

***103 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION - CDS**

CARTES	TITRE	DATE D'ÉDITION	PRIX
Nouvelle Edition			
V-ATL-A	Golfe du Saint-Laurent / Gulf of St. Lawrence	09-OCT-2009	\$599.95
V-ATL-B	Nova Scotia - Bay of Fundy / Nouvelle-Écosse - Baie de Fundy	09-OCT-2009	\$599.95
V-ATL-C	Newfoundland East and South - Labrador / Terre-Neuve Est et Sud - Labrador	09-OCT-2009	\$599.95
V-CEN-A	Great Lakes - Superior and Huron / Grands Lacs - Supérieur et Huron	09-OCT-2009	\$599.95
V-CEN-B	Great Lakes - Erie and Ontario / Grands Lacs - Érié et Ontario	09-OCT-2009	\$599.95
V-CEN-C	Fleuve Saint-Laurent / St. Lawrence River	09-OCT-2009	\$599.95

PARTIE 1 – Édition 01/2010
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

CARTES	TITRE	DATE D'ÉDITION	PRIX
Nouvelle Edition			
V-NOR-A	Northern Canada / Nord canadien	09-OCT-2009	\$599.95
V-PAC-A	Vancouver Island East / Île Vancouver Est	09-OCT-2009	\$599.95
V-PAC-B	Vancouver Island West - Queen Charlotte Islands / Île de Vancouver Ouest - Îles de la Reine-Charlotte	09-OCT-2009	\$599.95

***105 PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - SOMMAIRE ANNUEL DES AVIS TEMPORAIRES ET PRÉLIMINAIRES - 2010.**

La nouvelle édition du Sommaire Annuel des Avis Temporaires et Préliminaires 2010 est maintenant disponible sur le site Web des Avis aux navigateurs <http://www.notmar.gc.ca>

***106 GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - ANNONCE RELATIVE AU SERVICE LORAN-C**

Le 7 janvier 2010, la Garde côtière des États-Unis (USCG) a annoncé la mise hors service définitive du signal Loran-C des É.-U. de même que la mise hors service progressive de l'infrastructure Loran-C des États-Unis. Le 8 février 2010 à 2000z, la USCG cessera d'émettre tous signaux Loran-C à l'intérieur des É.-U. y compris la Chaîne Loran-C GRI 8970 couvrant les Grands-Lacs et la Chaîne Loran-C GRI 9960 couvrant le nord-est des É.-U. On s'attend à ce que toutes les stations Loran-C des États-Unis cessent d'émettre d'ici le 1^{er} octobre 2010. Les autres chaînes qui sont opérées conjointement par les É.U. et le Canada demeureront en service au plus tard jusqu'au 1^{er} octobre 2010.

Les systèmes Loran-C au Canada et aux États-Unis travaillent en tandem. Une fois que le service sera discontinué aux États-Unis, le système canadien ne sera plus opérationnel. Par conséquent, le Canada mettra également fin au système Loran-C en 2010. Au Canada, la date officielle de fin de prestation de ce service n'a pas encore été fixée pour le moment, malgré qu'on s'attende à ce que le système soit mis hors service le 1^{er} octobre 2010 ou avant.

Les autorités au Canada et aux États-Unis travailleront de concert afin d'établir des plans de mise hors service des systèmes Loran-C afin de réduire au minimum toute perturbation des services de navigation. Des mises à jour seront faites sur le site web des Avis aux navigateurs (<http://www.notmar.gc.ca/allez.php?doc=fra/services/notmar/Loran-C-fra>), dans les Avis aux navigateurs mensuels de la GCC (<http://www.notmar.gc.ca/>) et sur le site web la GCC http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/Gcc/aln_loran_c au fur et à mesure que des précisions seront disponibles.

Veillez faire parvenir vos commentaires au gestionnaire des Aides à la navigation, de la Garde côtière canadienne au 200 rue Kent, 5^e étage, Ottawa, Canada K1A 0E6, par courriel à Joanna.bellamy@dfo-mpo.gc.ca ou par téléphone au (613) 998-1405 dans les trois mois suivant la date du présent avis. Les avis d'opposition soulevés doivent faire état des faits sur lesquels ils sont fondés et doivent comprendre toute information à l'appui liée à la sécurité, au commerce et aux avantages pour le grand public.

20 janvier 2010

PARTIE 1 – Édition 01/2010
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

***107 TRANSPORT CANANDA BULLETINS DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES (TP-3231) - 2010**

Les bulletins de la Sécurité des navires abordent des questions de sécurité à l'égard des navires. Ils ne comportent aucun coût et sont publiés au besoin.

La liste complète des bulletins de la sécurité des navires se trouve sur le site Web de Transports Canada.

Si vous n'avez pas accès à notre site Web et désirez faire partie de la liste d'envoi des bulletins de la sécurité des navires, veuillez en faire la demande auprès de Sécurité maritime, dont les coordonnées figurent ci-après. Nous demandons votre coopération, en distribuant des copies de cette liste à vos collègues, aux propriétaires de bateau et/ou aux compagnies maritimes, pour les mettre au courant de l'existence de ces bulletins.

Si c'est la première fois que vous recevez le bulletin, votre nom n'est probablement pas sur la liste d'envoi de Transports Canada. Si vous souhaitez y être ajouté, veuillez envoyer votre demande à l'adresse de Sécurité maritime ci-dessous.

Les bulletins suivants ont été publiés jusqu'au 31 décembre 2009.

Numéro de bulletin	Titre	Date crée
01/2009	Validité des brevets de capacité de capitaine de pêche, deuxième classe, troisième classe et quatrième classe délivrés originalement entre le 21 mars 1980 et le 30 juin 2007	2009-02-03
02/2009	Évaluation d'un certificat de formation étranger à titre d'équivalent à un certificat de formation de Transports Canada	2009-06-01
03/2009	Formation requise pour la personne désignée pour prodiguer les premiers soins à bord d'un bâtiment et période de validité des cours de formation sur le secourisme reconnu par une province ou un territoire, des etc...	2009-07-30
04/2009	Prescriptions uniformes de l'AISC pour les navires de classe polaire - Application dans les eaux arctiques canadiennes	2009-08-18
05/2009	La limite de jauge brute exigée concernant une personne supplémentaire pour le quart à la passerelle sur un bâtiment de pêche est portée de 5 à 15	2009-09-29
06/2009	Brevet de service d'officier de pont de quart de bâtiment de pêche d'une jauge brute de moins de 100	2009-09-30
07/2009	Délai d'application des exigences concernant le quart à la passerelle à bord des bâtiments de pêche d'une jauge brute de moins de 100	2009-09-30

Publications de Transports (TPs) Nouveaux et/ou Modifiés – 2009

Publication No	Titre	Date
TP 511	Guide de sécurité nautique (Mise à jour)	Avril 2009
TP 8129	Cours de formation sur la sécurité des navires-citernes, sur l'inertage et sur le lavage au pétrole brut et cours de surveillant d'opérations de transbordement (Mise à jour)	Janvier 2009
TP 127	Normes d'électricité régissant les navires (2008) (Mise à jour)	Février 2009
TP 14799	Bouées privées - Guide du propriétaire (Mise à jour)	Janvier 2009
TP 14525	Liste de vérification avant le départ (Mise à jour)	Janvier 2009
TP 14522	Sécurité nautique - Les canards (Nouveau)	Janvier 2009
TP 14541	Bouées latérales et balises de jour ordinaires (2009) (Mise à jour)	Janvier 2009
TP 14674	Fiches d'entretien des bateaux (2009) (Mise à jour)	Janvier 2009

**PARTIE 1 – Édition 01/2010
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

Publication No	Titre	Date
TP 14707	Plan d'urgence national sur les lieux de refuge (PUNLR) (Mise à jour)	Mars 2009
TP 14726	Kayak de mer guide de sécurité (Mise à jour)	Janvier 2009
TP 14542	Bouées cardinales et bouées spéciales (2009) (Mise à jour)	Janvier 2009
TP 14352	Règles de route (Mise à jour)	Janvier 2009
TP 14673	Autocollants de sécurité (Nouveau)	Janvier 2009
TP 14674	Fiches d'entretien des bateaux (2009) (Mise à jour)	Janvier 2009
TP 14539	Régime de préparation et d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures en milieu marin Rapport au Parlement, 2004 – 2006 (Mise à jour)	Avril 2009
TP 10936	Matelot de quart à la passerelle - cours de formation (Mise à jour)	Juin 2009
TP 13595	Contrôle des navires par l'État du port - Rapport Annuel 2008 (Nouveau)	Juillet 2009
TP 13111	La nouvelle vague - Plan stratégique de la Sécurité maritime, 2009-2015 (Nouveau)	Juillet 2009
TP 1802	Normes relatives à l'organisation du trafic maritime (1991) (Mise à jour)	Août 2009
TP 14707 ATL	Plan d'urgence sur les lieux de refuge - Région de l'atlantique (Mise à jour)	Septembre 2009
TP 14916	Le Canada: Voué à la promotion de la sécurité maritime, de la sûreté et du commerce, et à la protection de l'environnement (Nouveau)	Octobre 2009
TP 8941	Normes provisoires relatives à la construction, l'équipement et l'exploitation des navires à passagers dans les zones de glace de mer de l'est du Canada (1987) (Mise à jour)	Octobre 2009
TP 13313	Normes de conception, de construction et de sécurité des voiliers-écoles (Mise à jour)	Septembre 2009
TP 11960	Normes et principes directeurs provisoires sur la construction, l'inspection et l'exploitation des chalands de transport d'hydrocarbures en vrac (1995) (Mise à jour)	Novembre 2009
TP 13681	Lignes directrices relatives à la navigation sous le Pont de la Confédération (Mise à jour)	Décembre 2009

PARTIE 1 – Édition 01/2010
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

On peut obtenir des exemplaires de ces bulletins et publications en s'adressant à:

Sécurité maritime
Transports Canada
Tour C, Place de Ville
9^{ème} étage, 330, rue Sparks
Ottawa, Ontario, K1A 0N8

Courriel: securitemaritime@tc.gc.ca

Site web: Bulletin de la sécurité des navires: http://www.tc.gc.ca/marinesafety/bulletins/toc_f.htm
Publication de transports: <http://www.tc.gc.ca/SecuriteMaritime/TP/menu.htm>

Téléphone: 613-990-5937
Télécopieur: 613-990-1879

***110 QUATSINO SOUND TO/À QUEEN CHARLOTTE STRAIT - SCOTT ISLANDS - ZONE PROTÉGÉE MARITIME**

Référence: Cartes canadiennes : 3605 & 3625.
Référence: Cartes des États-Unis 17495 & 17491

Les îles Scott (50° 48' N, 128° 50' W) ont été désignées zone protégée par le gouvernement de la Colombie-Britannique en 1995 afin de protéger un environnement faunique côtier intact ainsi que des colonies d'oiseaux de mer et d'autres espèces fauniques qui sont propres à cette région ou représentatives de la région. Les îles Lanz et Cox sont accessibles uniquement par bateau. L'île Cox se trouve environ à 6 milles marins au large de Cape Scott à l'extrémité nord-ouest de l'île de Vancouver. L'île Lanz se trouve à moins d'un demi-mille marin plus à l'Ouest. Seuls les plaisanciers très expérimentés devraient envisager de visiter ces îles. Les îles Lanz et Cox sont désignées parc provincial, alors que les trois îles de Sartine, Beresford et Triangle sont des réserves écologiques provinciales où l'accès public est interdit.

Les recherches ont démontré que d'importantes populations d'oiseaux de mer utilisent les îles pour nicher et y forment des colonies et que ces populations d'intérêt national et international utilisent également une vaste zone océanique s'étendant dans un rayon de 60 milles marins des îles Scott pour y trouver leurs proies. L'une des zones les plus vulnérables abritant leurs proies est délimitée par une ligne reliant les points géographiques suivants :

- | | |
|-----------------------------------|-----------------------------------|
| 1) 50° 39' 29" N. 128° 22' 12" W. | 2) 50° 47' 17" N, 128° 26' 42" O. |
| 3) 51° 45' 00" N. 128° 50' 20" W. | 4) 51° 41' 35" N. 130° 36' 18" O. |
| 5) 50° 02' 17" N. 130° 26' 38" W. | 6) 50° 06' 04" N. 128° 24' 25" O. |

À divers temps de l'année, un grand nombre de stariques pygmées, de guillemots de Brünnich, de puffins, d'océanites cul-blanc, d'albatros, de goélands et d'autres espèces d'oiseaux migratoires sont présents dans cette vaste zone océanique et dans ce périmètre selon le temps de l'année, les conditions océaniques et la présence de même que l'abondance des proies. On rappelle aux navigateurs de faire preuve de grande précaution pour éviter toute activité dans cette zone qui pourrait être préjudiciable aux oiseaux migratoires, à leurs proies ou à tout autre représentant de la faune marine. Ces activités comprennent, entre autres, l'utilisation sans nécessité de lumières, de feux ou d'autres dispositifs pouvant attirer ou désorienter les oiseaux. Veuillez noter également que le rejet d'hydrocarbures, de déchets d'hydrocarbures ou d'autres substances nocives peuvent donner lieu à des poursuites conformément à la réglementation en vertu de la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada*, de la *Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs (1994)*, et d'autres dispositions législatives. Les navigateurs doivent prendre note que cette zone fait l'objet d'une surveillance accrue par satellite et à partir d'aéronefs et de navires. S'ils constatent un incident de pollution, ils sont priés de communiquer avec les SCTM (Services de communication et de trafic maritimes) de Tofino sur la voie VHF 74/16 pour la zone au sud des îles Scott ou les SCTM de Comox sur la voie VHF 71/16 dans le cas de la zone se trouvant au nord des îles. Ils peuvent également signaler l'incident par téléphone en composant le 1-800-889 8852. S'ils observent d'autres types d'incidents posant une menace pour les oiseaux de mer, les navigateurs doivent communiquer avec l'agent responsable de l'application des lois sur la faune d'Environnement Canada en composant le numéro sans frais suivant : 1-877-768-6904 (0700-2200 h).

**PARTIE 2 – Édition 01/2010
CORRECTIONS AUX CARTES**

3313 - Birds Eye Cove - Feuille 14 - Nouvelle édition - 02-JAN-2009 - NAD 1983

29-JAN-
2010

LNLM/D. 11-DEC-2009

Porter une conduite sous-marins
(Voir la Carte n° 1, L41.1)

joignant 48°48'00.4"N 123°36'08.0"W
48°48'03.1"N 123°36'02.5"W
48°48'05.5"N 123°35'59.2"W
48°48'08.5"N 123°35'57.5"W
et 48°48'24.6"N 123°35'56.5"W
MPO(6202179-01)

3410 - Sooke Inlet to/à Parry Bay - Carte nouvelle - 24-MARS-1995 - NAD 1983

15-JAN-
2010

LNLM/D. 27-MARS-2009

Rayer la balise et la légende BnOr
(Voir la Carte n° 1, Q81)

48°19'59.3"N 123°33'03.5"W

MPO(6202175-01)

3442 - North Pender Island to/à Thetis Island - Nouvelle édition - 01-JUIL-2005 - NAD 1983

29-JAN-
2010

LNLM/D. 30-OCT-2009

Porter une conduite sous-marins
(Voir la Carte n° 1, L41.1)

joignant 48°48'00.4"N 123°36'08.0"W
48°48'03.1"N 123°36'02.5"W
48°48'05.5"N 123°35'59.2"W
48°48'08.5"N 123°35'57.5"W
et 48°48'24.6"N 123°35'56.5"W
MPO(6202179-01)

3478 - Sansum Narrows - Feuille 1 - Nouvelle édition - 17-JUIN-2005 - NAD 1983

29-JAN-
2010

LNLM/D. 20-NOV-2009

Porter une conduite sous-marins
(Voir la Carte n° 1, L41.1)

joignant 48°48'00.4"N 123°36'08.0"W
48°48'03.1"N 123°36'02.5"W
48°48'05.5"N 123°35'59.2"W
48°48'08.5"N 123°35'57.5"W
et 48°48'24.6"N 123°35'56.5"W
MPO(6202179-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA570237

3478 - Birds Eye Cove - Feuille 1 - Nouvelle édition - 17-JUIN-2005 - NAD 1983

29-JAN-
2010

LNLM/D. 20-NOV-2009

Porter une conduite sous-marins
(Voir la Carte n° 1, L41.1)

joignant 48°48'00.4"N 123°36'08.0"W
48°48'03.1"N 123°36'02.5"W
48°48'05.5"N 123°35'59.2"W
48°48'08.5"N 123°35'57.5"W
et 48°48'24.6"N 123°35'56.5"W
MPO(6202179-01)

3490 - Fraser River/Fleuve Fraser, Sand Heads to/à Douglas Island, Compartiment A-B - Feuille 1 - Nouvelle édition - 16-AVR-2004 - NAD 1983

15-JAN-
2010

LNLM/D. 13-JUIN-2008

Rayer la profondeur de 14.7 mètres
(Voir la Carte n° 1, I10)

49°05'25.4"N 123°18'57.4"W

MPO(6202174-01)

**PARTIE 2 – Édition 01/2010
CORRECTIONS AUX CARTES**

Rayer	la profondeur de 15 mètres (Voir la Carte n° 1, 110)	49°05'21.3"N 123°18'51.2"W <i>MPO(6202174-02)</i>
Rayer	la profondeur de 23.5 mètres (Voir la Carte n° 1, 110)	49°05'16.6"N 123°18'52.7"W <i>MPO(6202174-03)</i>
Rayer	la profondeur de 18.6 mètres (Voir la Carte n° 1, 110)	49°05'11.0"N 123°18'50.3"W <i>MPO(6202174-04)</i>
Rayer	la profondeur de 5.8 mètres (Voir la Carte n° 1, 110)	49°05'07.7"N 123°18'45.7"W <i>MPO(6202174-05)</i>
Porter	une profondeur de 3.2 mètres (Voir la Carte n° 1, 110)	49°05'21.6"N 123°18'54.9"W <i>MPO(6202174-06)</i>
Porter	une profondeur de 3.2 mètres (Voir la Carte n° 1, 110)	49°05'12.5"N 123°18'49.6"W <i>MPO(6202174-07)</i>

3492 - Roberts Bank - Nouvelle édition - 01-JUIL-2005 - NAD 1983

08-JAN-2010		LN/D. 23-OCT-2009
Rayer	la profondeur de 3.4 mètres (Voir la Carte n° 1, 110)	49°01'58.6"N 123°14'17.2"W <i>MPO(6202173-01)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA570297	
Rayer	la profondeur de 7.2 mètres (Voir la Carte n° 1, 110)	49°01'55.1"N 123°14'17.3"W <i>MPO(6202173-02)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA570297	
Rayer	la profondeur de 3.1 mètres (Voir la Carte n° 1, 110)	49°02'01.4"N 123°14'29.0"W <i>MPO(6202173-03)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA570297	
Porter	une profondeur de 0.7 mètre (Voir la Carte n° 1, 110)	49°01'55.7"N 123°14'15.5"W <i>MPO(6202173-04)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA570297	
Porter	la note Mariners are advised that depths shown in the vicinity of Roberts Bank are subject to change as a result of silting, scouring or dredging.	49°03'00.0"N 123°11'00.0"W
	<p align="center">ENSABLEMENT</p> <p>Les navigateurs prendront garde que les profondeurs cartographiées à proximité de Roberts Bank peuvent changer en raison de l'ensablement, du curage et du dragage.</p>	
	<i>MPO(6202173-05)</i>	
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA570297	

**PARTIE 2 – Édition 01/2010
CORRECTIONS AUX CARTES**

15-JAN-2010		LN/D. 08-JAN-2010
Rayer	la profondeur de 14.7 mètres (Voir la Carte n° 1, 110)	49°05'25.4"N 123°18'57.4"W
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA570297	<i>MPO(6202174-01)</i>
Rayer	la profondeur de 15 mètres (Voir la Carte n° 1, 110)	49°05'21.3"N 123°18'51.2"W
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA570297	<i>MPO(6202174-02)</i>
Rayer	la profondeur de 23.5 mètres (Voir la Carte n° 1, 110)	49°05'16.6"N 123°18'52.7"W
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA570297	<i>MPO(6202174-03)</i>
Rayer	la profondeur de 18.6 mètres (Voir la Carte n° 1, 110)	49°05'11.0"N 123°18'50.3"W
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA570297	<i>MPO(6202174-04)</i>
Rayer	la profondeur de 5.8 mètres (Voir la Carte n° 1, 110)	49°05'07.7"N 123°18'45.7"W
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA570297	<i>MPO(6202174-05)</i>
Porter	une profondeur de 3.2 mètres (Voir la Carte n° 1, 110)	49°05'21.6"N 123°18'54.9"W
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA570297	<i>MPO(6202174-06)</i>
Porter	une profondeur de 3.2 mètres (Voir la Carte n° 1, 110)	49°05'12.5"N 123°18'49.6"W
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA570297	<i>MPO(6202174-07)</i>

PARTIE 3 – Édition 01/2010
CORRECTIONS AUX AIDES RADIO A LA NAVIGATION MARITIME

***112 PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE – MODIFICATION À LA PUBLICATION DES AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME (PACIFIQUE ET L'ARCTIQUE DE L'OUEST) – 2009**

Page 1-1

NOUVELLE - AJOUTER :

PRÉAVIS

Préavis de NAVAREA

La Garde côtière canadienne (GCC) a assumé la coordination dans les NAVAREA (zones de navigation) XVII et XVIII aux fins du service mondial d'avertissements de navigation (SMAN). Le service SafetyNET international d'émission d'avis aux navigateurs en anglais respectera la « condition opérationnelle initiale » (*Initial Operational Condition - IOC*) le 31 janvier 2010. Pendant la période d'IOC, la GCC ne pourra garantir la disponibilité du service, car il ne sera alors offert qu'à des fins d'essai. La date à laquelle ce dernier devrait respecter la « condition pleinement opérationnelle » (*Full Operational Condition - FOC*) sera fixée en 2011.

Les NAVAREA sont des zones géographiques en mer constituées afin de coordonner la diffusion de renseignements sur la sécurité maritime. Grâce à la mise en œuvre d'un système SafetyNET international pour les nouvelles NAVAREA XVII et XVIII, les navigateurs naviguant dans les eaux arctiques au nord du 67^e parallèle nord pourront recevoir des avis et d'autres renseignements pertinents relatifs à la sécurité par le biais des satellites du système Inmarsat-C en mode d'appel de groupe amélioré (AGA), tant qu'ils se trouveront dans la zone de couverture des satellites d'Inmarsat.

La diffusion des messages du réseau SafetyNET dans les nouvelles NAVAREA arctiques visera une zone rectangulaire jusqu'à ce que des modifications de réception du réseau SafetyNET aient été apportées par l'intégration et l'identification des limites des NAVAREA arctiques. La réception des messages visant une zone rectangulaire devrait être automatique à bord des navires se trouvant dans la zone rectangulaire et celle de couverture des satellites d'Inmarsat.

NAVAREA visées :

NAVAREA XVII	NAVAREA XVIII
80 00 N 175 00 E	80 00 N 125 00 W
80 00 N 115 00 W	80 00 N 050 00 W
62 00 N 115 00 W	62 00 N 050 00 W
62 00 N 175 00 E	62 00 N 125 00 W

Les navigateurs devraient consulter le manuel d'utilisation du fabricant approprié pour savoir comment régler leur matériel d'AGA afin de recevoir les messages pertinents du réseau SafetyNET.

Les avis de NAVAREA seront diffusés deux fois par jour aux heures suivantes :

NAVAREA XVII (ROP) à 1130 UTC et à 2330 UTC;

NAVAREA XVIII (ROA-W) à 1100 UTC et à 2300 UTC

Tout commentaire au sujet de la réception des avis de NAVAREA, en particulier au-dessus du 75^e parallèle nord, est le bienvenu et peut être formulé aux coordonnées ci-après :

NAVAREA XVII et XVIII
Centre des SCTM de Prescott
Téléphone : 613-925-4471
Fax : 613-925-4519
Courriel : navarea17.18@innav.gc.ca

Il faut signaler qu'Environnement Canada assurera la coordination dans les METAREA (zones météo) et la diffusion de renseignements météorologiques maritimes par le biais du système SafetyNET international. Des détails sur ce service seront donnés par le biais d'*Avis aux navigateurs* et d'autres publications maritimes.

Page 1-2

PRÉAVIS

ENLEVER :

6) *Abandon de la surveillance des balises de détresse opérant sur 121,5/243 MHz par la constellation de satellites COSPAS-SARSAT*

COSPAS-SARSAT est le programme international d'exploitation d'une série de satellites sur orbites de basse altitude et sur orbites géostationnaires à des fins de recherche et de sauvetage. En réponse aux recommandations de l'Organisation maritime internationale (OMI) et de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), le Conseil du programme COSPAS-SARSAT a annoncé, à sa réunion d'octobre 2000 tenue à Laval (Québec), qu'il abandonnerait progressivement le traitement par satellite des balises de détresse fonctionnant dans la gamme de 121,5/243 MHz et qu'il encouragerait les utilisateurs à **adopter des balises fonctionnant sur 406 MHz d'ici 2009** au plus tard, soit au moment où le transfert sera terminé.

Trois types de balises de détresse sont présentement utilisées : les émetteurs de localisation d'urgence (ELT) employés à bord des aéronefs, les radiobalises de localisation de sinistres (RLS, par satellite) employées à bord des navires, et les balises de localisation personnelle (PLB) employées par le personnel à terre.

L'incidence de ce changement devrait être négligeable à bord des navires canadiens, car aucune RLS maritime fonctionnant sur 121,5 MHz ne fait l'objet d'un certificat d'approbation technique (CAT) valide en vertu de la *Loi sur la radiocommunication*. Par conséquent, il est illégal pour quiconque de vendre ou d'installer une RLS au Canada ou à bord d'un navire canadien. Seules les RLS COSPAS-SARSAT émettant sur 406 MHz sont approuvées pour fins d'utilisation au Canada et les changements de détection par satellite ne viseront pas ces appareils.

Le recours aux balises de détresse fonctionnant sur 406 MHz, plutôt qu'aux balises fonctionnant sur 121,5/243 MHz, réduira les problèmes de fausses alertes reçues par les centres de coordination des opérations de sauvetage. Depuis sa mise en service en 1982, le système COSPAS-SARSAT a fourni des informations d'alerte de détresse qui ont aidé au sauvetage de plus de 18 865 personnes dans environ 5 317 situations de détresse.

Les navigateurs sont encouragés à se doter de RLS et à **s'enregistrer** sans frais leurs RLS COSPAS-SARSAT fonctionnant sur 406 MHz dans la base de données des balises canadiennes au 1-800-727-9414, par télécopieur 1-613-996-3746 ou à http://www.nss.gc.ca/site/cospas-sarsat/emergencyBeacon_f.asp

IMPORTANT !
N'OUBLIEZ PAS D'ENREGISTRER VOTRE RLS
CECI POURRAIT VOUS SAUVER LA VIE

Interruption du service de surveillance d'INMARSAT 'E' RLS depuis le 1^{er} décembre, 2006

INMARSAT a cessé d'offrir le service de surveillance des communications de détresse d'INMARSAT 'E' RLS depuis le **1^{er} décembre 2006**. Les navigateurs devraient vérifier avec INMARSAT afin d'échanger les INMARSAT 'E' RLS qu'ils ont en leurs possession. De plus, les navigateurs devraient acheter et s'équiper uniquement de COSPAS-SARSAT 406 MHz RLS.

Page 1-2

PRÉAVIS

AJOUTER ::

6) *Abandon de la surveillance des balises de détresse opérant sur 121,5/243 MHz par la constellation de satellites COSPAS-SARSAT*

COSPAS-SARSAT est le programme international d'exploitation d'une série de satellites sur orbites de basse altitude et sur orbites géostationnaires à des fins de recherche et de sauvetage. En réponse aux recommandations de l'Organisation maritime internationale (OMI) et de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), le Conseil du programme COSPAS-SARSAT a annoncé, à sa réunion d'octobre 2000 tenue à Laval (Québec), qu'il abandonnerait progressivement le traitement par satellite des balises de détresse fonctionnant dans la gamme de 121,5/243 MHz et qu'il encouragerait les utilisateurs à **adopter des balises fonctionnant sur 406 MHz d'ici 2009** au plus tard, soit au moment où le transfert sera terminé.

Trois types de balises de détresse sont présentement utilisées : les émetteurs de localisation d'urgence (ELT) employés à bord des aéronefs, les radiobalises de localisation de sinistres (RLS, par satellite) employées à bord des navires, et les balises de localisation personnelle (PLB) employées par le personnel à terre.

L'incidence de ce changement devrait être négligeable à bord des navires canadiens, car aucune RLS maritime fonctionnant sur 121,5 MHz ne fait l'objet d'un certificat d'approbation technique (CAT) valide en vertu de la *Loi sur la radiocommunication*. Par conséquent, il est illégal pour quiconque de vendre ou d'installer une RLS au Canada ou à bord d'un navire canadien. Seules les RLS COSPAS-SARSAT émettant sur 406 MHz sont approuvées pour fins d'utilisation au Canada et les changements de détection par satellite ne viseront pas ces appareils.

Le recours aux balises de détresse fonctionnant sur 406 MHz, plutôt qu'aux balises fonctionnant sur 121,5/243 MHz, réduira les problèmes de fausses alertes reçues par les centres de coordination des opérations de sauvetage. Depuis sa mise en service en 1982, le système COSPAS-SARSAT a fourni des informations d'alerte de détresse qui ont aidé au sauvetage de plus de 18 865 personnes dans environ 5 317 situations de détresse.

Les navigateurs sont encouragés à se doter de RLS et à **s'enregistrer** sans frais leurs RLS COSPAS-SARSAT fonctionnant sur 406 MHz dans la base de données des balises canadiennes au Système canadien d'enregistrement en ligne de balises, Case Postale 1000 Stn Forces, Astra, ON K0K 3W0, par téléphone 1-877-406-SOS1(7671), par télécopieur 1-877-406-FAX8(3298), par courriel CBR@sarnet.dnd.ca ou à <http://canadianbeaconregistry.forces.gc.ca>.

IMPORTANT !
N'oubliez pas d'enregistrer votre RLS
ceci pourrait vous sauver la vie

Interruption du service de surveillance d'INMARSAT 'E' RLS depuis le 1^{er} décembre, 2006

INMARSAT a cessé d'offrir le service de surveillance des communications de détresse d'INMARSAT 'E' RLS depuis le **1^{er} décembre 2006**. Les navigateurs devraient vérifier avec INMARSAT afin d'échanger les INMARSAT 'E' RLS qu'ils ont en leurs possession. De plus, les navigateurs devraient acheter et s'équiper uniquement de COSPAS-SARSAT 406 MHz RLS.

PARTIE 3 – Édition 01/2010
CORRECTIONS AUX AIDES RADIO A LA NAVIGATION MARITIME

Page 2-24

BALISES RADAR (RACONS) – CÔTE DU PACIFIQUE
 (toutes les stations sont situées en Colombie-Britannique excluant Juan de Fuca)

NOUVELLE - AJOUTER :

DAVEY ROCK (BOUÉE LUMINEUSE) "N32" 50°51'36.3"N 127°31'09.7"W	15	360	--- (Q)	Fonctionne à longueur d'année.
PINE ISLAND 50° 58' 32.2" N 127° 43' 40.7" W	15	270	-- (M)	Fonctionne à longueur d'année.
ROSARIO (BOUÉE D'ENTRÉE DE LA VOIE DE NAVIGATION DU DÉTROIT) R (É.-U.) 48° 16' 25.3" N 123° 6' 34.6" W			- (T)	Opéré par les États-Unis.

Page 2-26

BALISES RADAR (RACONS) – ARCTIQUE DE L'OUEST
 (toutes les stations sont situées dans les T.-N.-O. et le Nunavut)

ENLEVER :

(les changements sont montrés en gras)

CAP DALHOUSIE 70°16'05"N 129°42'36"W (NAD 27)	5	360	--- (G)	Saison de navigation seulement.
---	---	-----	-------------------	---------------------------------

AJOUTER :

(les changements sont montrés en gras)

CAP DALHOUSIE 70°16'05"N 129°42'36"W (NAD 27)	5	360	--- (Z)	Saison de navigation seulement.
---	---	-----	-------------------	---------------------------------

PARTIE 5 – Édition 01/2010
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	--	--

PACIFIQUE

479.8 G5573	Refuge Cove	Extrémité SW. de l'île Redonda Ouest. 50 06 57.5 124 50 58.7	FI R	4s	6.4	4	Tour cylindrique blanche, bande rouge à la partie supérieure.	À longueur d'année.	Carte:3538 Éd. 01/10(P09-113)
480 G5573.8	Junction Point	Côté Est de l'île Cortes. 50 08 22.9 124 53 41	FI G	4s	8.8	5	Tour cylindrique blanche, bande verte à la partie supérieure.	À longueur d'année.	Carte:3538 Éd. 01/10(P09-115)

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
RAPPORT D'INFORMATION MARITIME ET FORMULAIRE DE SUGGESTION

Date:

Nom du navire ou de l'expéditeur:

Adresse de l'expéditeur:

Numéro

Rue

Ville: Prov. / Pays: Code Postal/ Zip Code :

Tél. / Téléc. / Courriel de l'expéditeur (si approprié):

Date de l'observation: Heure(UTC):

Position géographique:

Coordonnées de la position: Lat: Long:

Méthode de positionnement: DGPS GPS avec WAAS GPS Radar Autre

Système de référence géodésique utilisé: WGS 84 NAD 27 Autre

Exactitude estimée de la position:

N°. de la carte: Informations: NAD 27 NAD 83

Édition de la carte: Dernière correction appliquée:

Publications en cause: (mentionner le volume et la page)

*Détails aux complets (*joindre au besoin des feuilles supplémentaires*)

Les navigateurs sont priés d'aviser les autorités responsables quand des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation sont découverts, des changements sont observés des aides à la navigation, ou des corrections aux publications sont vues pour être nécessaires.

Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation, il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.

Les rapports devraient être transmis au Centre de Services des Communications et Trafic Maritime (SCTM) le plus proche et confirmés par écrit à une des adresses suivantes:

Directeur, Systèmes à la navigation
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

OU

Hydrographe fédéral
Service hydrographique du Canada
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation, ou lorsque des corrections aux "Instructions Nautiques" semblent être nécessaires.

CHSINFO@DFO-MPO.GC.CA

Si vous avez des questions générales sur les programmes ou des services de la Garde côtière canadienne, s'il vous plaît envoyez un courriel à l'adresse suivante:

info@dfo-mpo.gc.ca

(Veuillez inclure votre code postal et votre adresse de courriel)